

Séminaire régional des opérateurs et animateurs Natura 2000

Burlats, 9 et 10 juin 2016



Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

Déroulement des deux journées

Jeudi après-midi : en plénière au Foyer rural

- Introduction
- Organisation des services de l'État (retour Ministère et DREAL)
- Enjeux de conservation, état de conservation et priorisation des actions (DREAL)
- Habitats naturels / flore (CBN)
- Faune (CEN)
- Financement (DREAL)
- Révision des docobs (DREAL)
- Formation des usagers (ADASEA)
- MAET (DRAAF)

Des temps d'échanges sont prévus après chaque sujet traité, l'objectif étant de répondre à vos questions et d'échanger avec vous.

- à partir de 19h : sous forme de buffet du terroir avec les spécialités amenées par chacun.

Vendredi 10 juin :

- 7h30 - 8h30 : petit déjeuner en commun

- 9h : travail en atelier (au Moulin) :

-> propositions retenues :

- 1) Vie en réseau : professionnalisation des animateurs, organisation en réseau à l'échelle de la grande région, mise en place d'outils de formations pour les usagers et pour vous
- 2) Contrat Natura 2000 : mutualisation des retours d'expériences, questions techniques et financières
- 3) Evaluation des incidences : place de l'opérateur, questions techniques
- 4) Communication et valorisation des actions N2000

- 11h : retour en plénière (au Foyer rural) :

- Présentation du Système d'information sur N2000 (SIN2) : résultats de la phase de test, mise en place des formations et organisation de l'appui

Synthèse des ateliers

- 13h : repas

Réunion opérateurs/animateurs N2000 9 et 10 juin 2016

Ju1 12, 2016



Directrice (Montpellier)	Directrice adjointe (Toulouse)
Zoé MAHE	Paula FERNANDES

Localisation à Toulouse
Localisation à Montpellier

Souligné : mission régionale

Pôle pilotage et support	
Montpellier	Toulouse
Responsable mission ingénierie financière BOP113 Bertille ZYRKOFF	Chargée d'instruction financière Sylvie MALADEN
Chargé d'ingénierie financière Alain DUROYON	
Secrétaire de direction et appui site Brigitte MARTINS	Secrétaire Eau et délégation bassin AG et mission BSH Lude DANGREMONT
Secrétaire site et appui direction Anne-Marie NOUGARET Marie-Christine ROUDIL	Secrétaire Division Biodiversité Montagne et Atlantique / Secrétariat Direction Charline SOLIMAN

Délégation de bassin Adour-Garonne	Département Eau et Milieux Aquatiques			Division Milieux Marins et Côtiers	Département Biodiversité		
	Responsable : Paula FERNANDES Adjoint : Arnaud SOURNIA Toulouse				Chef : Emilie PERRIER Adjoint : Michaël DOUETTE		
Unité « Politiques » Chef : Arnaud SOURNIA	Division Laboratoire Hydrobiologie Chef : Luc BARBE (Montpellier) Site Montpellier	Division Gestion Territoriale Adour-Garonne Chef : Aurélie LAURENS Site Toulouse	Division Gestion Territoriale Rhône-Méditerranée Chef : Gabriel LECAT Site Montpellier	Chef : Paul CHEMIN Sites Montpellier/Perpignan	Division Biodiversité Méditerranéenne et Continentale Chef : Henri CARLIN Site Montpellier	Division Biodiversité Montagne et Atlantique Chef : Michaël DOUETTE Site Toulouse	Division Aires Protégées et Gouvernance Chef : Emilie PERRIER Adjoint : Frédéric FORNER Site Montpellier
Pollution diffuses et ponctuelles, stratégie AEP Lucie NAPOLITAN	Macro-invertébrés (RT) / Macrophytes Yannick LETET	SAGE/EPTB, référent territorial sous bassin Adour (32, 65) Elisabeth JEAN	SDAGE, GEMAPI, référent territorial (30, 66) Gabriel LECAT	Chef de projet milieu marin Fabrice AUSCHER	CSRPN et Avis Josiane JULIEN	Connaissance et préservation du patrimoine naturel Jacques HIPPOLYTE	SRCE/PNR Frédéric FORNER
Gestion Quantitative Roselyne RUBIN (à partir du 1er juillet 2016)	Assurance qualité (RAQ) / macro-invertébrés Cécilia RIBERA	PDM/PAOT, référent territorial sous bassin Tarn-Aveyron (12, 81) Cécile TOUYA	SAGE/EPTB, Référent territorial (11, 34) Pierre VIONNET	Expertise / littoral Jean-Pierre LECOEUR	Coordination régionale PNA Patrick BOUDAREL	Ours / Loup Nicolas GILLODES	Plans Programmes / trame verte / ERC Didier SOUSTELLE
Unité « Connaissance et Planification » Chef : Stéphanie FLIPO	Diatomées Dominique DELMONT	Gestion quantitative et hydrologie Eric BOURSIN	Animation régionale police de l'eau, référent ERU, PDM/PAOT Corinne FIGUERAS	3 inspecteurs « police des eaux littorales » Charlotte KOCK William VINAY Thierry BONNAFE	2 agents sur espèces protégées et PNA Luis de SOUSA Pascale SEVEN	Espèces menacées et SPVB Laurence TRIBOLET	SCAP / RNN et APPB Christine ROCHAT
Programme de mesures Guillaume FARRE	Macrophytes (RT) / macro-invertébrés / suppléant RAQ Alban GERBAULT	Pollution diffuses, agro-environnement, spécialisés Nitrates Aurélie BIRLINGER	Gestion quantitative et hydrologie, Emmanuel BALLOFFET	2 agents de contrôle « police des eaux littorales » Eric LANGLAIS Martine DOUX	Espèces protégées Laurence VERNISSE	2 agents sur Espèces protégées et PNA Vincent ARENALES DEL CAMPO Nathalie FARRÉ-FROPIER 3 agents sur Espèces protégées	PNR / PN / RNN / SRCE Jean-Pascal SALAMBEHERE (Toulouse)
Directive Inondation Jean-Claude ESPEROU	Site Toulouse Macro-invertébrés / correspondant Chef labo Ange VICENTE	Milieux aquatiques (continuité, hydromorphologie, migrants) Patrice BEAUDELIN	Pollution diffuses, Ecophyto, captages prioritaires, spécialisés pesticides et biocides Joël RAYMOND	Antenne Perpignan 3 inspecteurs « police des eaux littorales » Valérie REGO Jean-Luc GAMEZ Christophe SALVY	Animation régionale Police de la nature Cécile DASSONVILLE	Axandre CHERKAOUI	Pilotage et animation des programmes de connaissance patrimoine naturel Pierre CHOURY
SDAQE-GEMAPI XXXX	Macro-invertébrés (RT) / macrophytes Rémi LARTIGUE	GEMAPI, référent territorial sous bassin Lot (46, 48) Stéphanie LEBRET	1 agent de contrôle « police des eaux littorales » Sylvie DU BOIS	1 agent de contrôle « police des eaux littorales » Sylvie DU BOIS	Pilotage réseau régional Natura 2000 Nathalie LAMANDE	Zones Humides, coordination régionale Hélène GINESTE	S/NP Eric BRUNO
Eaux superficielles Mario NICHELATTI	Macrophytes (RT) / macro-invertébrés Christine FABRY	SDAGE, référent territorial sous bassin Garonne (09, 31, 82) Jean-Jacques DUCASSE	Assistante et base de données Manuela BUITRAGO	1 agent de contrôle « police des eaux littorales » Sylvie DU BOIS	Appui technique / scientifique et état de conservation Natura 2000 Nabila HAMZA	Chef de projet Natura 2000 Marc FILY	Pilotage et animation des programmes de connaissance patrimoine naturel Pierre CHOURY
Eaux souterraines Catherine GRANGE	Diatomées XXXX	Diatomées (RT) / suppléant RAQ Eléonore SEIGNEUR			Données Natura 2000 Sébastien TELLIER	Agro-environnement Biodiversité XXXX	Gestion et valorisation des données Ludovic LARRIEU
						Coordination CITES David DANEDE	Technicien CITES XXXX
						Assistante / appui CITES Christine ABBADIE	



Natura 2000

**Séminaire des
opérateurs/animateurs Natura
2000 LRMP**

9 et 10 juin 2016



Crédit photo : MEDDE



Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

www.developpement-durable.gouv.fr

Organisation des missions Natura 2000 au sein de la DREAL

Mission	Référent	Observations
1. Missions en lien avec les données :	Sébastien Tellier/ Ludovic Larrieu	
1.1 Désignation en ZSC et modification des périmètres	- Sébastien Tellier pour ex-LR - organisation ex-MP en cours de réflexion	
1.2 Mise à jour des FSD	- Sébastien Tellier pour ex-LR - organisation ex-MP en cours de réflexion	
1.3 Validation et valorisation données SIG	- Sébastien Tellier pour ex-LR - Ludovic Larrieu pour ex-MP et à l'échelle LRMP pour la valorisation des données	
1.4 Déploiement du SIN2	- Sébastien Tellier pour ex-LR - Ludovic Larrieu pour ex-MP	
2. Validation/relecture docobs	Nathalie Lamande/ Marc Fily	
2.1 Relecture docobs 1ère génération	Sera assurée en fonction de la localisation du site et de sa problématique	Mission en voie d'extinction
2.2 Evaluation et révision des docobs	Nathalie Lamande pour ex-LR Marc Fily pour ex-MP	DDT(M) premier interlocuteur ; Relecture sera concentrée sur les docobs à plus forts enjeux



3. Suivi mise en œuvre des docobs	Nathalie Lamande/ Marc Fily	
3.1 Présence copil	Nathalie Lamande pour ex-LR Marc Fily pour ex-MP	Capacité d'intervention très limitée vue la charge de travail
3.2 Suivis scientifiques et études	Nabila Hamza pour LRMP avec appui N. Lamande et M. Fily	
3.3 Actions de restauration	Nathalie Lamande pour ex-LR Marc Fily pour ex-MP avec appui Nabila Hamza	
3.4 Capitalisation des actions/évaluation efficacité	Nathalie Lamande pour ex-LR Marc Fily pour ex-MP avec appui Nabila Hamza et géomaticiens	
4. Enjeux et état de conservation	Référent Nabila Hamza	
4.1 Hiérarchisation des enjeux de conservation	Référent Nabila Hamza pour LRMP avec appui CBN/CEN	
4.2 Evaluation état de conservation	Référent Nabila Hamza pour LRMP avec appui CBN	

Suite organisation ...

5. Pilotage et animation du réseau N2000	Nathalie Lamande/ Marc Fily	
5.1 Programmation financière	Nathalie Lamande avec appui Marc Fily	
5.2 Animation réseau	Nathalie Lamande et Marc Fily	
5.3 Stratégie régionale	Marc Fily avec appui Nathalie Lamande	
6. Evaluation des incidences	Plus de référent DREAL	Plus d'avis DREAL donnés ; DDT(M) premier interlocuteur
7. Forêt	Plus de référent DREAL	
8. Agri-environnement	Pas de chargé de mission agri-environnement DREAL actuellement	Plusieurs dossiers agri-environnement importants ont été identifiés (Prairies sensibles, GIEE, appui DRAAF EU,) sans pour autant pouvoir les assurer actuellement
8.1 Suivi des PAEC et lien MAEC/N2000 et efficacité	Nathalie Lamande pour ex-LR Marc Fily pour ex-MP	

Séminaire régional des opérateurs et animateurs Natura 2000

Burlats, 9 et 10 juin 2016

**Enjeux de conservation,
état de conservation
et priorisation des actions**



Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

Financement

- ▶ Retour sur la programmation 2016 ex-LR :
- ▶ Retour sur la programmation 2016 ex-MP :
- ▶ Programmation 2017



Financement

Retour sur la programmation 2016 ex-LR :

- ▶ Enveloppe FEADER disponible pour 2015 – 2020 : 9,5 M€ (demande initiale 12,5 M€)
- ▶ Paiement des dossiers Etat/FEADER 2015 interviendra dès déploiement de l'Osiris
- ▶ AAP pour les dossiers animation/révision docob ouvert du 31/12/2015 au 31 mars 2016
- ▶ Passage des dossiers dans les CRP d'avril et mai 2016 mais dossiers cependant éligible à partir du 1^{er} janvier
 - ▶ Modèles pour engagement juridique (arrêté/convention) validés
- ▶ Engagement comptable ne pourra être fait que lors du déploiement des outils OSIRIS
- ▶ DDMO en cours de validation par CR/ASP
- ▶ Au total 50 dossiers engagés pour un coût de 2 130 000 €



Financement

Contrats Natura 2000 :

- ▶ Engagement de quelques contrats sur fonds Etat en 2015
- ▶ Ouverture de l'AAP pour les contrats 2016 du **15 juin au 15 septembre 2016**
- ▶ Communication des projets de contrats aux DDT et sélection des contrats par les DDT sur la base des critères de hiérarchisation et en fonction du budget disponible
- ▶ Formulaire en cours de validation mais on reste sur les mêmes types d'actions que sur la période 2007 - 2013
- ▶ Intervention des CT à hauteur de 20 % pour les contrats « d'investissement »

- qualification investissement / fonctionnement :

- => classement établi par l'analyse de la direction générale des collectivités
- => 34 contrats qualifiés d'investissement/49 existants
- => autofinancement de la CT peut être qualifié d'autofinancement public ou privé donc peut appeler du FEADER ou non

- utilisation des barèmes : moins de souplesse qu'en 2007-2013

- => attendre l'inscription des barèmes dans le cadre national
- => la région doit préciser dans les notices quels sont les opérateurs qui peuvent

utiliser ou non les barèmes



PRÉFET
DE LA RÉGION
LANGUEDOC-
ROUSSILLON-
MIDI-PYRÉNÉES

Financement

Retour sur la programmation 2016 PDR-MP :

- ▶ Enveloppe FEADER disponible pour 2015 – 2020 : 6 M€ (pour tout natura + Anim PAEC + CRB alors demande initiale pour natura 9 M€)
- ▶ Paiement des dossiers Etat/FEADER 2015 interviendra dès déploiement de l'Osiris
- ▶ AAP programmé en 2016 = AAP2, AAP3
- ▶ Passage des dossiers dans les CRP 27 mai, 1^{er} juillet 2016 et x septembre
 - ▶ Modèles nationaux pour engagement juridique (arrêté/convention) validés
- ▶ Engagement comptable ne pourra être fait que lors du déploiement des outils OSIRIS
- ▶ DDMO transmis hier par CR, adapté semaine prochaine, + 10-12 semaines pour ASP ss couvert CR
- ▶ Au total 44 dossiers programmés pour un coût de 1 196 352 €

Financement

Contrats Natura 2000 :

- ▶ Pas d'engagement de contrats sur fonds Etat en 2015,
- ▶ 2 continuités sur crédits d'animation 100 % Etat
- ▶ 2016 sur crédits animation / demande spécifique au MEEM
- ▶ Ouverture de l'AAP pour les contrats 2016 à l'automne

Priorités 2016

- contrats forestiers identifiés /animés

- continuité des contrats « ni ni » terminés depuis 1 ou 2 ans



PRÉFET
DE LA RÉGION
LANGUEDOC-
ROUSSILLON-
MIDI-PYRÉNÉES

Financement

Programmation 2017

- ▶ Remontée des besoins attendus pour *mi-juillet*
- ▶ Période couverte : 1^{er} janvier 2017 au **31 mars 2018**
- ▶ Validation des programmes d'animation sur la base de critères de priorisation définis avec les DDT(M)
 - *initier la mise en œuvre d'actions de gestion sur les sites Natura 2000 et apporter un appui technique et administratif aux contractants ;*
 - *mettre en place des actions de communication et de sensibilisation sur les habitats et espèces du site*
 - *dans le cadre de l'évaluation des incidences, apporter toutes les connaissances disponibles aux maîtres d'ouvrage en restant attentif à l'indépendance que l'animateur doit conserver vis-à-vis des maîtres d'ouvrages;*
 - *mettre en œuvre les actions de suivi sur le site N2000 qu'elles soient d'intérêt local (démonstration d'une mesure de gestion, ...) ou régional (validation préalable des protocoles par la DREAL et les experts qu'elle commande).*



Liberté · Égalité · Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
LANGUEDOC-
ROUSSILLON-
MIDI-PYRÉNÉES

Evaluation – Révision des docobs

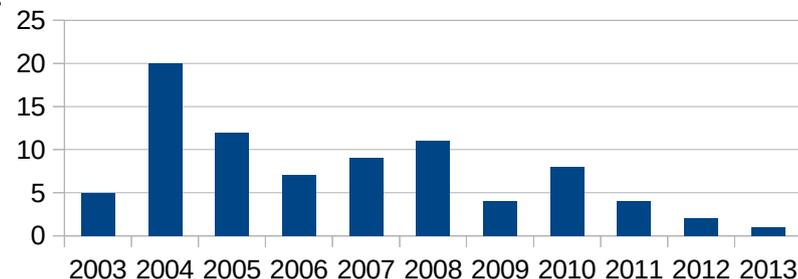
Les démarches mises en place dans les deux ex-Régions

- Pour rappel, le dispositif d'évaluation et de révision est inscrit dans le Code de l'environnement R414-18-5
- « Le comité de pilotage Natura 2000 suit la mise en oeuvre du document d'objectifs. A cette fin, la collectivité territoriale ou le groupement ou, à défaut, le service de l'Etat qui lui a été substitué lui soumet au moins **tous les trois ans un rapport qui retrace les mesures mises en oeuvre** et les difficultés rencontrées et indique, si nécessaire, les modifications du document de nature à favoriser la réalisation des objectifs qui ont présidé à la désignation du site, en tenant compte, notamment, de l'évolution des activités humaines sur le site »
- « Lorsqu'il apparaît que les objectifs qui ont présidé à la désignation du site n'ont pas été atteints ou ne sont pas susceptibles de l'être, le préfet ou, le cas échéant, le commandant de la zone terre met en **révision le document d'objectifs** et saisit le comité de pilotage à cette fin »



Evaluation, révision, MàJ docob

- Retours d'expériences
 - 2005 : Guide méthodologique « outils du bilan - évaluation » ATEN -Edater
 - 2009 : 2 évaluations MP : Puy Wolf (12), Néouvielle (65)
 - 2010 : grille Aten ; structure = plan docob selon guide « élaboration »
 - 2013 : grille MP ;
 - 1°/ une place à l'appréciation copil, animateur, DDT, DREAL
 - 2°/ modifications déjà faites (Fiches actions, ...)
 - 3°/ des critères de réalisation : n chartes, n contrats
 - ... s'ajoute au critère d'âge (validation copil)
 -



- Critères de priorisation régionaux

- Age, qualités techniques appréciées synthétiquement / DDT + DREAL
- Attention à dissocier qualité document de qualité d'animation
- Une programmation pluriannuelle (mais report en 2015)



Liberté · Égalité · Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
LANGUEDOC-
ROUSSILLON-
MIDI-PYRÉNÉES

Evaluation, révision, MàJ docob

- État d'avancement

Départements	Eval faites	En cours	Régie/Prestataire	Remarques
9				
12	1			0/1Révision ?
31		1		0/1Lancement
32				
46		3		3/0Dossocier E/R
65	5	2		1/6Uniquement Eval
81				
82				
Total	6	6	4/8	

Evaluation, révision, MàJ docob

- Critères de priorisation régionaux retenus en ex-LR pour enclencher une évaluation d'un docob :
 - Date de validation du docob en copil
 - Critères en lien avec les données SIG des docobs :
 - Réception des données et leur complétude/conformité au cahier des charges SIG de 2012
 - Pertinence de la cartographie du docob
 - Pertinence de l'animation
 - Présence rapport d'activité
- Travail en cours par les DDT(M) et qui sera affiné lors des échanges animateur/DDT en amont de la programmation



Formation des usagers des sites



PRÉFET
DE LA RÉGION
LANGUEDOC-
ROUSSILLON-
MIDI-PYRÉNÉES

Réunion opérateurs/animateurs N2000 9 et 10 juin 2016

Un catalogue de formation

- Fonctionnement par niveau
 - Quels «milieux» sont visés ?
 - Herbagers
 - Forestiers
 - « oiseaux »
 - ...
 - Quelles approches ?
 - Échelle globale : 1 habitat ou plus habitats et les interactions
 - Gestion d'1 habitat spécifique
 - Contrôle de l'impact des activités sur 1 ou pls habitats
 - Des modules : obligatoires / essentiels /optionnels

Des exemples (projets 2014)

- Les espèces végétales invasives, diagnostic, intervention et non propagation
- Formation sur la technique des arbres têtards
- Gestion pastorale des pelouses et landes sèches

Des exemples (projets 2014)

- Sensibilisation des chasseurs et des piégeurs de l'Ariège à la présence de la loutre d'Europe et du vison d'Amérique
- Sensibilisation des responsables techniques à Natura 2000
- Connaître, comprendre, protéger et valoriser un site Natura 2000
- Urbanisme et sites Natura 2000 : pour une combinaison durable

Organisation régionale

- DREAL : pilotage
- Association des ADASEA :
 - Coordonne le programme
 - Organisme de formation pour les structures non agréées

Réunion Régionale Opérateurs/animateurs N. 2000

MAEC

09 juin 2016

LANGUEDOC
ROUSSILLON
LA RÉGION MIDI
PYRÉNÉES



PRÉFET
DE LA RÉGION
LANGUEDOC-
ROUSSILLON-
MIDI-PYRÉNÉES



PRÉFET
DE LA RÉGION
LANGUEDOC-
ROUSSILLON-
MIDI-PYRÉNÉES

Cadrage régional ex-LR sur les diagnostics d'exploitation



PRÉFET
DE LA RÉGION
LANGUEDOC-
ROUSSILLON-
MIDI-PYRÉNÉES

Réunion opérateurs/animateurs N2000 9 et 10 juin 2016

Mode de faire ex-LR

1. Règles de base :

- Diagnostics préalables nécessaires pour la contractualisation de MAEC
- La forme du diagnostic n'est pas imposée au niveau régional : pas d'outil (s) obligatoire (s) mais un contenu minimum.
- Recensement de l'ensemble des outils de diagnostic spécifiquement adaptés à la contractualisation MAEC avec des préconisations pour utiliser les outils les plus adaptés en fonction des contextes (système de production, enjeux, ...).

2. Une évolution importante des préconisations sur l'enjeu Biodiversité:

- Important travail réalisé par la DREAL ex-LR (Stage E. Garino) pour approfondir les préconisations sur l'enjeu biodiversité,
- Proposition d'un nouvel outil de diagnostic « non expert » complémentaire des outils pré-existants.

3. Quelques ajustements sur l'enjeu Eau : (évolution calc IFT,...)

4. Tout cela est indiqué dans le document de cadrage régional



Diagnostiques d'exploitations

Principes de base

0- Evaluation par l'opérateur du type de diagnostic à mettre en œuvre en fonction des enjeux environnementaux et du contexte (recontractualisation) (cf annexe 1 + annexe 5)

1- Approche globale de l'exploitation

Identification de l'exploitation et description succincte du système de production (coordonnées, statut, cheptels, assolement, moyens de production)

Historique et objectifs du système de production (faits marquants de l'historique de l'exploitation, pilotage du système : objectifs stratégiques, objectifs opérationnels, appréciation de la situation économique de l'exploitation, pistes d'évolution envisagées des systèmes de production, MAEC pressenties....)

2- Analyse « agri-environnementales »

Analyse des pratiques agri-environnementales, pistes d'évolution, point sur la conditionnalité PAC, IFT initial...



2'- Analyse écologique

Identification des enjeux écologiques présents sur le territoire de l'exploitation (Biodiversité, Eau...)

3-Synthèse et préconisations agri-environnementales

Evolution (ou maintien le cas échéant) des pratiques et MAEC à contractualiser pour être en adéquation avec les enjeux écologiques identifiés et en cohérence avec la stratégie et les pratiques de l'exploitant, dans l'optique d'un travail durable (avec cartographie des préconisations et identification des SIP en indiquant le % de surface contractualisé dans le SIP et AAC le cas échéant)

Diagnostics d'exploitations les outils régionaux

Diagnostic portant sur les pratiques phytosanitaires : Chambre régionale d'agriculture

Réseau des animateurs Captages prioritaires, VersEAU Développement

Diagnostic écologique et agropastoral : Conservatoire d'espaces naturels LR
Chambre régionale d'agriculture

Auto-diagnostic SHP : Chambre régionale d'agriculture

Méthode de diagnostic écologique externe ou co-conduit : Conservatoire d'espaces naturels LR

Méthode de diagnostic Agro-écologique simplifiée pour l'enjeu Biodiversité :
DREAL / DRAAF (en cours de finalisation)



PRÉFET
DE LA RÉGION
LANGUEDOC-
ROUSSILLON-
MIDI-PYRÉNÉES

Diagnostics d'exploitations les outils régionaux

Enjeux (ZAP)		Syst de produc							
Eau	Captage ou opérateur écr								
	Hors captage								

Diagnostiques d'exploitations

Un nouvel outil de diagnostic

Modèle de diagnostic est spécifiquement conçu pour la Zone d'Action Prioritaire « Biodiversité »

Adapté aux contextes agro-environnementaux où l'appréhension des enjeux écologiques **ne nécessite pas de compétences naturalistes expertes** (sauf compléments ponctuels).

Il est structuré autour d'une trame relativement exhaustive de 67 indicateurs visant à guider les opérateurs/animateurs PAEC ou N2000 pour la réalisation de leurs diagnostics d'exploitation. **En fonction du contexte, cette trame doit être simplifiée /modifiée voire amendée**

Organisé en 4 phases

- Phase préalable : données structurelles et administratives.
- Phase de terrain : données précises sur le fonctionnement technique de l'exploitation.
- Phase d'expertise : cette phase est mobilisée en fonction de certains enjeux spécifiques ou de certaines mesures potentiellement contractualisées.
- Phase de synthèse : indicateurs multicritères, indicateurs de synthèse, préconisations de mesures MAEC...

Durée de réalisation : 1,5 à 2,5 j



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
LANGUEDOC-
ROUSSILLON-
MIDI-PYRÉNÉES

Diagnostics d'exploitations

Financements

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse – Enjeu Eau

Sur les territoires AAC ou si un projet collectif est porté par une OP, l'animation agro-environnementale est financée sur le territoire à enjeu, incluant la réalisation des diagnostics.

Agence de l'eau Adour Garonne et Loire Bretagne : préalable obligatoire à l'accompagnement financier pour des exploitants agricoles souhaitant s'engager dans des MAEC mais également des investissements du PDR (4.11,4.12,413,4.4)

Territoires N. 2000 : le MEDDE (DREAL) déploie avec un co-financement FEADER des crédits d'animation spécifiques. L'accompagnement des agriculteurs ainsi que l'identification des enjeux environnementaux au sein d'une exploitation par les animateurs « N2000 » dans le prolongement de leur travail d'animation générale est envisageable.

Autres cas de figure (A ce jour) : financement par l'agriculteur sans autre (co) financement local (pas de financement MAAF en LR).

En projet pour 2016 : déploiement de formations opérateurs et agriculteurs pour la mise en œuvre et l'accompagnement à la réalisation des diagnostics d'exploitations
→ travail en cours avec le CEN LR



PRÉFET
DE LA RÉGION
LANGUEDOC-
ROUSSILLON-
MIDI-PYRÉNÉES

Diagnostics d'exploitations

Financements

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse – Enjeu Eau

Sur les territoires AAC ou si un projet collectif est porté par une OP, l'animation agro-environnementale est financée sur le territoire à enjeu, incluant la réalisation des diagnostics.

Agence de l'eau Adour Garonne et Loire Bretagne : préalable obligatoire à l'accompagnement financier pour des exploitants agricoles souhaitant s'engager dans des MAEC mais également des investissements du PDR (4.11,4.12,413,4.4)

Territoires N. 2000 : le MEDDE (DREAL) déploie avec un co-financement FEADER des crédits d'animation spécifiques. L'accompagnement des agriculteurs ainsi que l'identification des enjeux environnementaux au sein d'une exploitation par les animateurs « N2000 » dans le prolongement de leur travail d'animation générale est envisageable.

Autres cas de figure (A ce jour) : financement par l'agriculteur sans autre (co) financement local (pas de financement MAAF en LR).

A l'étude: déploiement de formations opérateurs et agriculteurs pour la mise en œuvre et l'accompagnement à la réalisation des diagnostics d'exploitations, ...

Demande des animateurs N. 2000 d'envisager un financement a minima pour les diagnostics complexes (experts).